



Juillet 2015

Bulletin N° 14

SOMMAIRE :

Editorial.....	1
Finances.....	2
Travaux	3
Vie associative.....	4
Vie à l'école.....	6
Coups de cœur	7
Vie quotidienne.....	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr

mairie.armancourt@wanadoo.fr



Secrétariat de mairie

Mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30

JEUX INTERVILLAGES 2015

La prochaine édition des jeux intervillages aura lieu le 27 septembre.
Nous avons besoin de vous pour constituer les équipes de tous âges.



Jaux
Mairie de Jaux



Chères armancourtoises, chers armancourtois,

Nous venons de dire au revoir aux institutrices de notre école, dont Madame Touzard qui était en charge de la classe de maternelle. Elle aura passé 30 ans dans notre village et aura vu grandir nos enfants. Beaucoup d'entre eux se souviennent agréablement de ces premiers moments d'apprentissage et de règles de vie en commun. L'Education Nationale a décidé pour la rentrée 2015 de supprimer un poste d'enseignant suite à une baisse des effectifs. La municipalité a été et est aux côtés des parents.

Les réunions publiques que nous avons organisées ont permis de répondre aux interrogations et de mieux appréhender cette nouvelle organisation scolaire. Les élus poursuivent les démarches engagées avec les communes voisines pour une meilleure optimisation des structures liées à l'école. Des informations régulières seront communiquées aux parents, aux délégués de parents d'élèves et à l'Amicale de l'Ecole d'Armancourt (AEA) qui, par son travail remarquable, épaula les activités des petits armancourtois.

Malgré une baisse importante des dotations de l'Etat, et de son désengagement récurrent, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter nos taux d'impositions pour la septième année consécutive. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement permet de limiter l'emprunt et par ce fait de dégager des marges d'autofinancements importantes. Les sommes ainsi épargnées servent aux investissements structurants et au maintien en bon état de notre patrimoine.

Les deux premières tranches sur trois des travaux de la Rue des Vignes Blanches seront terminées à la fin du mois d'août. Nous réaliserons un tapis en enrobé de la chaussée. Les entrées des propriétés et un trottoir seront goudronnés. Les eaux pluviales sont canalisées dans un nouveau bassin enterré et par l'aménagement de la bache du chemin des Bouteillers. Le parvis de l'église a été aménagé permettant un meilleur accueil des personnes handicapées. La voirie de la rue des Vignes Blanches avait été rénovée en 1969, ensuite les réseaux ont été enterrés.

La création des allées de la place des Treilles continue aux rythmes des projets de la section SEGPA du collège de Margny les Compiègne. La municipalité est attachée à ce programme gagnant-gagnant qui valorise le travail de jeunes en difficulté scolaire, en donnant du sens à leur formation.

Un des buts de ce chantier est de les encourager et de leur ouvrir des voies d'épanouissement dans des métiers qui les attirent. Nous sommes dans une solidarité active envers les jeunes et qui par le même biais contribue à améliorer notre cadre de vie.

A bientôt

Eric BERTRAND

Maire d'Armancourt

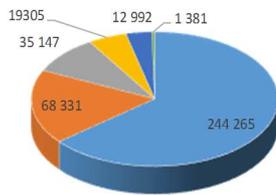
Monsieur Le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux
souhaitent à toutes et à tous de **bonnes vacances d'été**

Nos finances

Budget 2014

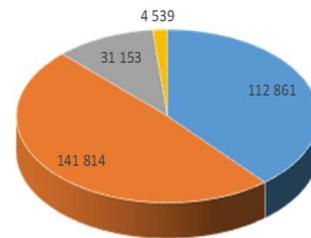
gestion saine du budget

Recettes de fonctionnement - 381 422 €



- impôts et taxes
- recette des services : cantine...
- locations salle et loyers
- dotations, subventions
- immobilisations
- recettes exceptionnelles : sinistre assurances...

Dépenses de fonctionnement - 290 367 €



- charges de personnel
- charges à caractère général
- subventions associations, indemnités maire et adjoints
- charges financières

Investissements étudiés

Excédent 2014 = 91 055 €

Investissement communal en 2014 :

Voierie : balayeuse	17 850
Aménagement place des Treilles	15 270
Vignes Blanches : études pour eaux pluviales	9 667
Voierie : Avoirs, éclairage publics, radar,..	8 679
Verger de l'église : jeux	8 595
Mairie : chauffage grenier, travaux de rénovation	6 782
Ecole : TV-DVD, four, Porte	4 677
Salle des fêtes : limiteur de son, robinet	4 342
Décorations Noël	2 603
Total investissement	78 465 €

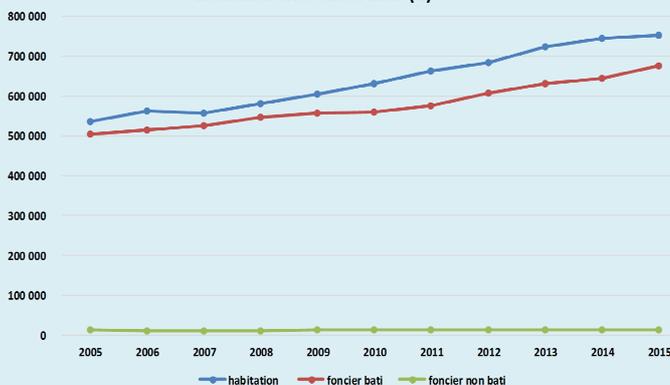
Notre programme d'investissements pour l'année 2015 sera en grande partie consacré aux travaux de captage des eaux pluviales et à la réalisation des trottoirs rue des Vignes Blanches. Ces travaux iront de l'église au bas de la cavée du Jeu d'Arc. Pour ce tronçon le montant s'élève à 410 000 € HT, nous sommes subventionnés à la hauteur de 126 280 € par le département et nous empruntons 200 000 € et nous devons autofinancer 83 270 € sur ce projet.

D'autres investissements sont aussi engagés comme le dépavage autour de l'église qui permettra d'assainir les murs pour 3 000 €, l'achat des chapiteaux pour 7 210 €, l'achat de matériel technique pour l'entretien des espaces verts, un défibrillateur,...

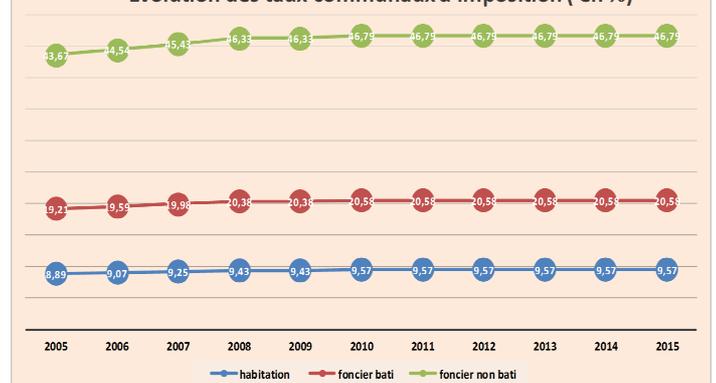
Notons que l'agglomération de Compiègne nous soutient toujours pour nos investissements à hauteur de 30 000 € pour l'année 2015.

Fiscalité maîtrisée

Evolution des bases Etat (€)



Evolution des taux communaux d'imposition (en %)



Nous sommes soucieux de gérer au mieux, d'apporter un meilleur service et un meilleur cadre de vie sans augmenter les taux d'imposition communale qui resteront encore inchangés cette année.

Travaux et aménagements communaux

La rue des vignes blanches

Travaux d'aménagement de la voirie pour la gestion des eaux pluviales et réparation de trottoirs rue des Vignes Blanches Tranche 1 et 2 : de l'église au chemin de la Cavée

Assainissement :

Les travaux ont commencé le 13 avril 2015. C'est la société Colas qui a en charge la partie assainissement. Une déviation a été mise en place pour faciliter les travaux sans pour autant interdire complètement l'accès aux riverains.

Ce sont de gros travaux car il faut ouvrir la chaussée pour passer des canalisations de 300 à 500 mm qui récupèrent les eaux de pluie. Les eaux provenant en amont du chemin des Bouteillers sont envoyées dans le bassin d'infiltration qui se trouve dans la cavée du jeu d'Arc. Ce dernier a été recréé et aménagé pour accueillir les ruissellements de pluie. Le volume après travaux a été augmenté de 265m³. Nous allons clôturer ce bassin dès que possible car il peut s'avérer dangereux lorsqu'un certain volume d'eau stagne. Nous vous demandons d'être vigilants notamment avec les enfants aux abords de ce bassin.

Un deuxième bassin d'infiltration, en bas du chemin du jeu d'Arc capte les eaux du Chemin des Bouteillers au chemin de la Cavée. Il est enterré à une profondeur de 3,5m et a une capacité de 160m³. C'est un bassin réalisé à l'aide de 658 modules alvéolaires renforcés assemblés. Le stockage et l'infiltration de l'eau sera progressive.

Les effets de ces travaux commencent à se ressentir. Lors des dernières grosses pluies nous avons constaté un effet très positif rue de la Basse Côte.



Défibrillateur

Nous avons installé un défibrillateur automatique dans la salle des fêtes.

Le défibrillateur cardiaque entièrement **automatique** a la particularité de ne pas faire intervenir le secouriste pour le déclenchement du choc électrique externe. Il agit tout seul sans avoir à appuyer sur un bouton. Avant le déclenchement du choc, un avertissement sonore rappelle que personne ne doit toucher la victime lors de la défibrillation.



Réfection de la voirie et des trottoirs :

Les travaux ont débuté comme prévu le 8 juin.

Le bordurage sera refait totalement sur les 2 côtés de la rue avec des bateaux à toutes les entrées de garage.

Les trottoirs du côté impair (côté droit en montant) seront en enrobé avec un petit espace vert le long des clôtures des riverains.

Du côté pair de la rue, seules les entrées des portails et des portillons seront en bitume, le reste sera en pelouse, sauf le tronçon qui va de la rue des Clos blancs au chemin de l'Orme qui sera goudronné.

Le parvis de l'église est en pavés et les marches d'accès aux cimetières sont supprimées et une rampe sera installée. Trois masifs seront créés. Et pour finir le tapis de la rue sera refait à neuf. Nous espérons que ces aménagements vous satisferont.

Nous comptons sur votre compréhension lors de ces travaux pour tous les désagréments occasionnés et nous remercions les entreprises qui font leur possible pour les réduire au maximum.



Travaux à l'église



Les Ateliers Duchemin, Maître verrier et monsieur Bertrand Creac'h - l'artiste que nous avons choisi - nous ont invités à Paris pour voir l'avancement de la réalisation des vitraux. Nous avons prévu de les inaugurer en septembre 2015.

Les Ateliers Duchemin et Bertrand Creac'h travaillent en étroite collaboration pour que le rendu du vitrail soit le plus proche possible des dessins réalisés par l'artiste.

Le travail se fait à partir des aquarelles grandeur réelle. Ils utilisent la technique du fusing qui est la plus adaptée pour rendre la transparence et la lumière de l'aquarelle. Cet art consiste à fusionner une plaque de verre translucide avec de la poudre colorée de verre compatible dans un four où la température approche les 900 ° (point de fusion du verre).

Le vitrail est cuit plusieurs fois d'abord avec une base blanche, puis les phases suivantes sont réalisées avec des pigments colorés et enfin avec «la grisaille» qui est appliquée au large pinceau, cela permettra de jouer avec les ombres. Il faut compter pour notre premier vitrail 6 cuissons.

La vie associative

Le comité des fêtes

L'Assemblée Générale s'est tenue le 7 Janvier 2015. La composition des membres a été renouvelée dans son intégralité.

Galette des Rois

Très bonne soirée du 31 Janvier pour apprécier la traditionnelle galette en ce début d'année.

Exposition artistique des 14, 15 et 16 Mars

Beaucoup de visiteurs durant ces trois jours pour ce 27^{ème} salon. L'invité d'honneur était Madame Ulyana Vlasyuk de Soissons qui exposait ses tableaux pastel sur papier. Trente artistes étaient également présents ainsi que l'exposition des travaux des élèves de l'école d'Armancourt.

Prix du Jury : M. Stéphane Berlinerblau de La Croix St Ouen

Prix du Public : Mme Olinka Nadaire de Machemont

Gagnant de la tombola (pastel) : Mme Marie-Thérèse Leclère d'Armancourt

La commune d'Armancourt avait prévu d'investir dans une œuvre et a porté son choix sur deux tableaux réalisés par Mme Ulyana Vlasyuk ; « Le parc de Marquenterre », pastel sec sur papier et « Après l'orage », pastel sec sur papier noir.



Sortie parisienne



Le 6 Juin, c'est sous un soleil radieux que 60 armancourtois ont passé la journée au Château de Versailles. Le matin ce fut la visite des jardins et de ses fontaines avec, en bouquet final, les Grandes eaux musicales. Puis, après un agréable repas au Grand Café d'Orléans situé dans le château, nous en avons visité les différentes salles avec, bien sûr, la Galerie des glaces et les appartements du Roi.

C'est donc fatigué mais satisfait de cette journée que le groupe est rentré à Armancourt en fin d'après midi.



Prochaines dates à retenir :

Soirée dansante lundi 13 Juillet

Fête communale dimanche 13 septembre

Soirée Beaujolais vendredi 20 novembre

Réveillon de la St Sylvestre jeudi 31 décembre

**Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de
bonnes vacances**

La compagnie des Treilles

Comme prévu, la Compagnie Théâtrale des Treilles a présenté le 16 mai son dernier spectacle « on y va au mariage ! »

La salle était comble et le public est reparti ravi après le verre de l'amitié.



Les comédiens ont été sensibles aux bravos et aux encouragements qui ont ponctué cette soirée de bonne humeur à l'ambiance musicale.

Ils espèrent pouvoir partager de tels moments de détente avec leur fidèle public dès l'année prochaine.

Le président de La Compagnie des Treilles
Daniel JEANNIOT



En partenariat avec la mairie d'Armancourt, la Compagnie des Treilles a eu le plaisir d'accueillir plus de 200 personnes à la soirée Country du 20 juin.



La vie associative

Les P'tites Créa

Les P'tites Créa ont commencé à fabriquer des objets qui seront mis en vente lors de notre marché de Noël prévu fin novembre. Ce sont des objets décoratifs pour le sapin, de table, crèche mais aussi à offrir.

Cette année, notre association a lancé une animation « Armancourt est gonflé » sur la place des Treilles.

À noter également, les P'tites créa prévoient un concours de pêche à la truite le dimanche 6 septembre 2015 aux étangs de la Folie à Tracy le Mont.

Pour nous rejoindre,
avoir des renseignements :
lesptitescrea@yahoo.fr
06 21 13 19 63 (Caroline)

Caroline Lame
Présidente

[Facebook.com/
lesptitescreadarmancourt](https://www.facebook.com/lesptitescreadarmancourt)



Les Bleuets

Bonjour à tous

Nous continuons nos activités, du dimanche matin et du mercredi après midi tant que le beau temps nous le permet.

Nous avons organisé le 1er mai la Randonnée Ulmeusienne, très peu de participants à cause de la pluie, beaucoup d'investissement pour peu de résultats.

Nous serions très heureux d'accueillir quelques armancourtois à nos Cyclo- Vertes du samedi après midi 14h30 devant la mairie d'Armancourt (Balades sur les pistes cyclables et les routes tranquilles de la région d'une trentaine de kilomètres).

Prochaines dates, 18 juillet et toutes les deux semaines

A bientôt sur les routes

Les Cyclos des Bleuets



L'association sportive d'Armancourt

L'année sportive s'achève avec un bilan mitigé :

Les cours de yoga se terminent avec la participation de 16 adhérents. Pour finir l'année en beauté, ils participeront à un mini stage-randonnée offert par l'ASA le samedi 20 juin. Un dîner au restaurant avec participation les réunira le 26 juin. Nous reprendrons les cours l'an prochain, le troisième mardi de septembre de 18h30 à 20h00, dans les mêmes conditions et avec le même professeur Patrick Nicolle, salarié chez nous depuis 2008 !

Une chute importante de participantes au cours de Zumba nous contraint d'arrêter l'activité. Nous finissons l'année avec 8 adhérentes assidues sur 16, dont 3 élèves en Terminale, qui nous le souhaitons avec le bac en poche, vogueront vers de nouvelles aventures. Aucune activité pour l'instant n'est prévue pour remplacer la Zumba.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, toute demande sera étudiée avec beaucoup d'intérêt ... Il est toujours regrettable de ne rien proposer en remplacement. Les cours de gymnastique ne plaisaient plus et sous l'effet de mode, la Zumba semble vaciller !

Voici deux saisons que nous ne pouvons assurer une initiation tennistique aux enfants du village. Nous le regrettons ! Claire Thouvenin, avec des problèmes de dos ne peut plus assurer ses cours et nous ne trouvons personne pour la remplacer seulement deux mois dans l'année !

Le court de tennis, pour l'instant, est impraticable en raison d'un poteau descellé. Le filet sera remis, après réparation, j'espère rapidement afin que vous puissiez pratiquer le tennis loisirs en famille cet été. Le tarif des cotisations est

en mairie ou pour plus d'informations, vous pouvez toujours me contacter.

Nous vous rappelons que le but de l'association est de vous faire pratiquer du sport dans notre commune mais aussi de vous faire découvrir de nouvelles disciplines grâce à des partenariats toujours à des prix préférentiels. Amis sportifs, vous pratiquez une activité que vous adorez, par notre intermédiaire, faites la découvrir.... Nous pouvons sûrement établir une convention entre votre club et notre association.

Veuillez noter la date de notre prochaine randonnée le dimanche 11 octobre 2015.

En attendant de vous revoir à la rentrée, je vous souhaite à tous de très bonnes vacances...

Elsy Coeuru : Présidente de l'ASA



La vie à l'école

Fin d'année



TAP - Journée olympique

Pour clôturer l'année scolaire, les professeurs de sport ont organisé pour tous les enfants de l'école le vendredi 26 juin après-midi les «Olympiades », concours par équipes sur différents jeux. Ils ont tous été récompensés par une médaille.



Nous rénovons le terrain de tennis pour la rentrée scolaire afin de proposer une nouvelle animation TAP.



Le goûter de fin des TAP le 3 juillet

L'amicale de l'école

Malgré une météo capricieuse, le soleil darde quelques rayons chauds comme pour annoncer l'été. Les tenues vestimentaires s'allègent, les esprits aussi et pour les enfants de l'école qui ne goûtent pas encore aux joies des examens, le compte à rebours vers les vacances est déjà bel et bien entamé.

Bon nombre d'entre eux quitteront notre école pour rejoindre le cycle secondaire.

Ce départ massif, non compensé par les inscriptions nouvelles, se traduira par une baisse sensible des effectifs de l'école qui est à l'origine de la suppression du poste de l'enseignante de maternelle.

Ainsi, après une année d'expérimentation des nouveaux rythmes scolaires, l'école s'apprête à expérimenter une nouvelle structure pédagogique. Et pour corser une équation probablement jugée bien trop simple, l'ensemble du corps enseignant sera renouvelé.

Hauts les cœurs !

Chacun peut légitimement nourrir quelques inquiétudes mais le coup est parti et il faudra peu ou prou faire preuve d'adaptation.

C'est en tous cas ce que l'amicale a toujours fait et s'efforcera de faire pour continuer à soutenir au mieux les projets de l'école et de la nouvelle équipe enseignante pour le bien des enfants.

En attendant, souhaitons « bon vent » aux élèves qui nous quittent, bon été à tous et bonnes vacances à ceux qui auront la chance d'en prendre un peu.



Coups de coeur

C.C.A.S.

Sur invitation des membres du C.C.A.S, les anciens d'Armancourt se sont retrouvés les 28 mai et 25 juin pour un après midi de détente suivi d'un goûter.

La première rencontre était destinée à définir les thèmes qui pourraient être proposés au cours de ces après midi. De nombreuses propositions concernant les arts, la peinture, le cinéma, les jeux,... ont fait l'unanimité des présents.

Un armancourtois, Fabien LEFEVRE a également participé à ces rencontres en proposant ses services pour des après midi musicales en chants.

Ces après midi sont ouvertes à tous.

Inscrivez-vous en mairie pour la prochaine réunion du 23 juillet.

Ils se sont dit « OUI »

C'est en ce beau jour du 27 juin, qu'Emilie ROBILLARD (Conseillère municipale) et Didier MAUCLET se sont donnés leur consentement devant Eric BERTRAND.

L'équipe municipale souhaite aux nouveaux époux tous leurs vœux de bonheur.



La fête des voisins

Les trophées de la réussite

Les maires de LE MEUX, JONQUIERES, JAUX et ARMANCOURT ont honoré plusieurs personnes de nos communes qui se sont distinguées au cours de l'année 2014. Pour notre commune, les félicitations sont revenues à :

Héloïse BERTRAND ainsi qu'**Audrey LAMOUCHE** pour leur mention « Très bien » au brevet des collèges.



Gaëtan PINHAL

pour sa mention « Assez bien » au Bac pro « Technicien du bâtiment »

James CAPITAINE, vice-champion de France de 3000 m en salle, champion de Picardie du 5000 m et 15000 m sur piste, champion de Picardie du 15000 m et du 3000 m en salle, champion de Picardie du 10000 m sur route. Qualifié au Championnat d'Europe en salle et championnat du Monde en Roumanie.



Laura BEZELGA,

(club de Twirling de Margny-les-Compiègne) 1ère des championnats de l'Oise, 4ème des championnats de Picardie



Vie quotidienne

Aide aux devoirs en anglais

Pour la quatrième année, monsieur Hodin se propose d'encadrer bénévolement des séances hebdomadaires d'aide aux devoirs en Anglais pour la période scolaire 2015-2016. Une réunion d'information aux parents aura lieu en mairie fin octobre pour voir s'il y a suffisamment d'élèves volontaires (de la classe de sixième à la troisième), avant de mettre éventuellement cette action en place dès le début du mois de novembre.



Le saviez-vous ?

Cultures



Armancourt est entourée de champs et de cultures qui apportent des denrées pour les circuits agro-alimentaires

Nos espaces agricoles et le professionnalisme des agriculteurs permettent de nourrir de nombreuses familles.

Sur Armancourt, il y a environ 105 ha de terres cultivées.

*1 ha de blé permet de fabriquer 25 000 baguettes de 250 g, soit la consommation annuelle de 1 200 français

*1 ha de betteraves produit 15 tonnes de sucre, soit la consommation annuelle de 400 habitants.

*1 ha de maïs ou d'orge standard permet de produire 4,5 t de viande, soit la consommation annuelle de 50 personnes

En retenant un assolement indicatif de 15 ha de betteraves, 50 ha de blé et 40 ha de maïs et escourgeon, cela donne :

- 1 250 000 baguettes pour 60 000 personnes
- 225 tonnes de sucre pour 6 000 personnes
- 180 tonnes de viande pour 2 000 personnes

A noter que le blé picard part beaucoup en Afrique du Nord en particulier, pour y faire exclusivement du pain.

GIPE - Espaces verts

Armancourt et les communes de Jaux, Le Meux, Jonquières, Venette, Verberie et Longueil Sainte Marie, ont créé une association qui permet de former et d'insérer des adultes dans la vie active. Le Groupe d'Intervention Pour l'Environnement (GIPE) est présent six fois par an pour effectuer les gros travaux en espaces verts. Le GIPE est une aide indispensable pour notre village.

Une coiffeuse à domicile s'est installée dans notre village.

AURELIE, après 10 années de pratique en salon de coiffure, a décidé de mettre à votre service son expérience.

Contact : **06 78 19 73 60**

Conseils avant de partir en vacances

La période des vacances estivales est propice aux cambriolages. Pour réduire les risques vous pouvez installer un système d'alarme, demandez à un voisin de passer prendre votre courrier et ouvrir les volets régulièrement.

Enfin, vous pouvez prévenir la gendarmerie et profiter du dispositif " tranquillité vacances "

Formulaire disponible à partir du site :

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



Démarchage téléphonique

Des habitants de la commune nous ont informés qu'une entreprise propose des études ou devis pour isoler les habitations suite à une prise de photos aériennes. Ces personnes se disent mandatées par l'ARC.

Nous vous informons que ni la mairie, ni l'ARC ont donné leur accord pour ce démarchage.

En cas d'appel ou de visite nous vous conseillons de ne pas donner suite.

Les données recueillies seront consultables début octobre sur une interface du site internet de l'agglomération. Avant cette mise en ligne publique, des personnes formées expliqueront gratuitement aux visiteurs comment interpréter la photographie thermique de leur maison.

Ces techniciens pourront aussi compléter l'information par des conseils d'isolation ou pour des aides financières.



Coupes d'automne

Vous êtes nombreux à solliciter les services d'entreprises d'espaces verts pour élaguer vos arbres ou haies, peut-être même pour en supprimer et replanter.

En regroupant nos commandes, nous pourrions probablement obtenir un service de qualité pour un coût moindre.

Si vous souhaitez adhérer à cette démarche, je vous propose de recenser vos besoins et d'effectuer une petite consultation auprès d'entreprises spécialisées (y compris avec celle avec laquelle vous avez l'habitude de travailler).

Vous pouvez me contacter en me fournissant vos besoins à l'adresse : jcm.lesueur@orange.fr
ou au : 06 68 21 59 99



ELECTIONS REGIONALES 2015



Votez les 6 et 13 décembre 2015